

## **Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord**

### **Compte rendu de la rencontre**

---

**Date :** Le jeudi 2 septembre 2021

**Lieu :** Auberge Madeli, Salle GEMINI

---

Présences :

Véronique Deraspe, Société de conservation des îles  
Marie-Ève Giroux, Attention Fragîles  
Serge Bourgeois, MÎM  
Sony Cormier, MÎM  
Daniel Gaudet, SADC  
Jean-Michel Leblanc, Stratégie énergétique MIM  
Karine Rioux, Comité ZIP  
Antonin Valiquette, Chambre de commerce des Îles  
Stéphanie Vigeant, Valeco  
Samson Vayssières, Valeco  
Gilbert Scantland, RIÉGÎM  
Hugo Bouchard, Plan A Capital  
Catherine Pineau, Plan A Capital  
Hugo Bouchard, Plan A Capital (au téléphone)  
Claude Richard, coordonnateur du Comité

Absence :

Michel Bonato, ATR  
Véronique Chiasson, Développement social  
Marc-Olivier Massé, CERMIM  
Audrey Keating, CEDEC

---

#### **1. Ouverture de la réunion**

La réunion débute à 9 h 00 avec un tour de table permettant à chacun de se présenter étant donné l'arrivée de nouveaux participants à la rencontre.

#### **2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

Les membres du comité adoptent l'ordre du jour tel que proposé.

#### **3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 5 mai 2021 :**

L'on convient d'apporter la correction suivante au point 4.3 du compte rendu qui se lira comme suit :

*« Les activités de suivi faunique et floristique se déroulent comme prévu selon un protocole validé par le ministère. Un calendrier d'observation des impacts du projet sur la mortalité de certaines espèces d'oiseaux et de chauvesouris entre les mois de mars et novembre a été établi sous la supervision d'Alain Richard, biologiste chez Attention Fragiles.*

*Par ailleurs Bruno Savary également biologiste au service d'Attention Fragiles verra, quant à lui, au suivi floristique prévu à raison de visites bisannuelles au cours des dix prochaines années. Ces visites doivent permettre un suivi rigoureux des différents enjeux en cours soit l'évolution du milieu dunaire et des milieux humides, incluant la situation du corème de Conrad et également de diverses espèces envahissantes.»*

À la suite de quoi, le compte rendu est jugé conforme aux discussions. Les suivis seront abordés dans l'ordre du jour de la présente réunion.

#### **4. État d'avancement du projet**

##### **4.1 La production :**

###### ***Bilan des huit premiers mois d'opération***

Au terme des huit premiers mois d'opération du parc éolien, la production est toujours très bonne et confirme le très fort potentiel du projet Dune du Nord. On a par ailleurs connu un certain plafonnement au cours de l'été, étant donné que les besoins énergétiques d'Hydro-Québec sont un peu moins élevés en période estivale. On suggère de vérifier auprès d'Hydro-Québec si certaines données relatives aux économies effectuées en matière de GES sont ou seront disponibles à court ou moyen terme.

##### **4.2 Les aspects techniques**

###### ***Les opérations***

Les arrêts occasionnels tels qu'on en a connu au cours des derniers mois sont prévisibles en période de rodage. On verra toutefois à prendre les dispositions qui donneraient à l'entreprise Langford Électrique la formation nécessaire lui permettant d'effectuer certains types de réparations sans toujours recourir systématiquement à une ressource d'ENERCON pour ce faire. Cette formation est prévue à l'automne 2021.

###### ***Les travaux effectués et à venir***

À la suite d'observations faisant état de l'apparition en surface du câble du réseau collecteur, probablement dû à l'érosion du sable par le vent, des travaux d'enfouissement et de végétalisation ont été effectués. On souligne par ailleurs la qualité des travaux de réfection et d'aménagement réalisés sur l'ensemble du site contribuant de façon remarquable à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement immédiat du projet.

On discute de nouveau de la façon de réduire et sécuriser autant que possible l'accès au site soit à l'aide de barrières ou d'indications réservant la circulation sur les lieux aux seules personnes autorisées à cet effet. Un suivi sera effectué par les gestionnaires.

Quant aux entrées du site sur la route 199 que l'on juge imposantes, on abordera cette question dans une perspective d'aménagement paysager plutôt qu'environnementale. On verra à trouver un compromis satisfaisant entre l'impact visuel et les dimensions minimales nécessaires pour

permettre l'accès aux types de véhicules qui peuvent avoir besoin d'accéder aux équipements si nécessaire.

On informe par ailleurs les membres que certains travaux d'entretien annuels des deux éoliennes auront lieu bientôt, ce qui nécessitera l'arrêt de turbines pour des périodes plus ou moins prolongées. Il est suggéré d'en informer la population par le biais du site web et de la page Facebook.

Les études en lien avec la protection de l'avifaune et des habitats floristiques commenceront au printemps prochain sous la supervision d'Attention Fragiles. Une récente visite du site nous indique que tout se déroule comme prévu et que les expériences de transplantation du corème de Conrad ont donné de très bons résultats jusqu'à maintenant.

On revient sur la possibilité de refermer les routes d'accès au site qui avaient été surdimensionnées afin de permettre la manutention des pièces d'éolienne. On verra à la meilleure façon de le faire dès que l'ensemble des activités du chantier seront complétées.

#### **4.3 Les aspects environnementaux**

Les suivis suivent leur cours comme prévu, aucun élément majeur n'est rapporté.

#### **5. La phase 2 :**

##### ***Présentation de l'équipe projet et responsabilités***

La présentation des membres de l'équipe projet a été faite lors de l'ouverture de la rencontre

##### ***État d'avancement du dossier***

Les excellents résultats enregistrés jusqu'à maintenant permettent aux partenaires de PEDDN d'envisager la réalisation d'une phase 2 dont les tenants et aboutissants restent à développer au cours des prochains mois. Nous en sommes pour l'instant à la phase initiale d'un projet à l'égard duquel la Société Hydro-Québec s'est toutefois montrée intéressée, et ce, indépendamment des options qui seront retenues quant à l'avenir énergétique des Îles.

Dans une telle éventualité, on cherchera à réduire l'impact dans l'habitat floristique protégé et les zones humides en envisageant plusieurs sites éventuels d'implantations d'éoliennes entre les éoliennes déjà en place jusqu'à Grosse-Île. On pourrait procéder prochainement à une cartographie caractérisant la zone qui semble a priori la plus propice à une telle installation.

#### **6. Les préoccupations et les attentes du milieu**

Rien de particulier à signaler à ce chapitre.

#### **7. Communications avec la communauté**

##### ***Inauguration officielle***

L'inauguration du parc éolien aura lieu sur le site le mardi 7 septembre, si la température le permet. Sinon on a prévu la réservation d'une salle à Grosse-Île, le cas échéant. Une cinquantaine de personnes, incluant le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles ainsi que des représentants de la direction d'Hydro-Québec, sont attendues à cet événement.

##### ***Actualisation du site internet***

On invite les membres du comité de liaison à nous faire part de leurs recommandations en vue d'améliorer les contenus du site. Les sections *chantier, actualités et documentation* sont à revoir et à mettre à jour.

**8. Prochaine rencontre du comité**

En conservant notre calendrier trimestriel habituel, on semble privilégier le 2 décembre comme date de la prochaine rencontre du comité. Cette date reste cependant à confirmer.

**9. Clôture de la rencontre**

La rencontre prend fin à 11 h 30.